

Congrès départemental 2019 de la FSU de Meurthe-et-Moselle

INSPE
rue Paul Richard
54320 MAXEVILLE
Salle AS3/AS1

Kit d'inscription

1ère partie :

Jeudi 28 novembre 2019 de 9h à 17 heures

2ème partie :

Vendredi 29 novembre 2019 de 9h à 17 heures

Sommaire :

page 2 : composition des délégations issues des syndicats et des tendances

page 3 : déroulement du congrès départemental

page 4 : fiche d'inscription individuelle au congrès

page 5 : modèle de demande d'autorisation pour les personnels de l'éducation nationale

page 6 : modèle de demande d'autorisation pour les personnels hors-éducation nationale

page 7 : convocation

Tous les textes édités pour le congrès national de la FSU
(rapport activité, textes orientation, textes préparatoires des 4 thèmes...)
sont en ligne sur le site de la FSU 54

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

fsu54@fsu.fr

*Congrès départemental FSU de Meurthe-et-Moselle
28 et 29 novembre 2019 à MAXEVILLE (INSPE)*

Composition des délégations des syndicats

Extrait de notre règlement intérieur départemental :

Le congrès départemental sera composé :

Aucun syndicat ne peut disposer de plus de 49 % des représentants des syndicats au Congrès Départemental. Ces représentants sont désignés par les structures départementales de leur syndicat national affilié à la F.S.U en tenant compte des résultats du vote d'orientation fédéral dans le syndicat à ce niveau. Le Congrès Départemental sera composé :

⇒ **pour moitié de représentants des syndicats affiliés existant dans le département.**

Le nombre de représentants accordé à chaque syndicat est défini par :

1 représentant de 1 à 20 adhérents

1 représentant de 21 à 40 adhérents

1 représentant de 41 à 80 adhérents

1 représentant de 81 à 120 adhérents

1 représentant de 121 à 240 adhérents

et 1 représentant supplémentaire par tranche entière ou entamée de 150 adhérents.

Les calculs ont été effectués sur la base du nombre d'adhérents par syndicats qui nous a été fourni par la FSU nationale au 31 août 2019.

Ce qui donne :

EPA : 1 délégué	SNAC : 1	SNASUB : 3
SNCS : 1	SNE : 1	SNICS : 1
SNETAP : 2	SNESup : 5	SNES : 8
SNEPAP : 1	SNEP : 5	SNUipp : 7
SNUEP : 2	SNPESPJJ : 1	SNUITAM : 1
SNPI : 1	SNUTEF : 3	SNUTER : 3
SNUASFP : 1		

A savoir **48 délégués** au total.

Chaque syndicat est chargé de désigner ses délégués.

⇒ **pour moitié de représentants désignés par le vote d'orientation national des syndiqués du département.**

48 délégués sont donc à désigner par les tendances

- Unité et Action : 32 délégués
- Ecole émancipée : 12 délégués
- Front unique : 1 délégué
- URIS : 1 délégué
- EMANCIPATION : 2 délégués

Congrès départemental FSU de Meurthe-et-Moselle
28 et 29 novembre 2019 à MAXEVILLE (INSPE)

Déroulement des journées du congrès

Jeudi 28 novembre 2019

Matin

- ✓ *Présentation et vote en plénière du rapport d'activité et du rapport financier.*
- ✓ *Echanges sur la vie fédérale et l'actualité.*
- ✓ *Courte intervention des syndicats et associations invités : CGT, Solidaires, UNEF, RESF, FCPE*

Après-Midi

- ✓ *Travail en commission sur chacun des 4 thèmes nationaux.*
- ✓ *Réunion des tendances*

Vendredi 29 novembre 2019

Matin

- ✓ *Présentation en plénière de la synthèse du thème 1 et votes*
- ✓ *Présentation en plénière de la synthèse du thème 3 et votes*

Après-Midi

- ✓ *Présentation en plénière de la synthèse du thème 4 et votes*
- ✓ *Présentation en plénière de la synthèse du thème 2 et votes*
- ✓ *Textes actions*

Congrès départemental FSU de Meurthe-et-Moselle
28 et 29 novembre 2019 à MAXEVILLE (INSPE)

Fiche d'inscription individuelle

à retourner dès à présent à FSU54 - 51, rue de Metz - 54000 NANCY
ou par mail à fsu54@fsu.fr

Nom du (de la) délégué(e) :

Lieu de travail :

Adresse personnelle :

Tél :

eMail :

Je suis délégué(e) au titre

- de mon syndicat *(préciser lequel) :*
- de ma tendance *(préciser laquelle) :*

Je participerai au congrès de la FSU 54

- le jeudi 28 novembre
- le vendredi 29 novembre

Je souhaite m'inscrire plus particulièrement dans la commission relative au
(cocher le thème souhaité)

- Thème 1 : éducation, formation, culture et recherche : un service public pour le progrès social
- Thème 2 : la Fonction publique, pour réaliser le service public, une idée moderne.
- Thème 3 : transition écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique
- Thème 4 : Pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien.

Renseignements complémentaires *(cocher la bonne réponse) :*

J'ai besoin d'une autorisation d'absence

le 28 novembre

le 29 novembre

Je prendrai le repas* du jeudi 28 novembre à midi :

Je prendrai le repas* du vendredi 29 novembre à midi :

(pris en charge par la FSU 54)*

OUI	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>
OUI	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>
OUI	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>
OUI	<input type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>

Date :

Signature :

A renvoyer, pour des raisons matérielles d'organisation, avant le 21 novembre 2019

Congrès départemental FSU de Meurthe-et-Moselle
28 et 29 novembre 2019 à MAXEVILLE (INSPE)

Modèle de demande d'autorisation spéciale d'absence
pour les personnels de l'éducation nationale
(Joindre obligatoirement la convocation)

Nom, prénom
Grade
Catégorie
Etablissement, école, service

A Monsieur l'Inspecteur d'Académie de Meurthe-et-Moselle
s/c de madame, Monsieur le proviseur, principal, IEN...

Monsieur l'inspecteur d'Académie,

Conformément au décret du 28 mai 1982 et à l'arrêté interministériel du 16 janvier 1985, j'ai l'honneur de solliciter une autorisation spéciale d'absence le jeudi 28 et le vendredi 29 novembre 2019 *(préciser éventuellement)* afin de participer en qualité de délégué au congrès départemental statutaire de la FSU de Meurthe-et-Moselle préparatoire au congrès national de la FSU.

Ce congrès départemental aura lieu à Maxeville.

Veillez agréer, Monsieur l'inspecteur,...

Date
Signature

Vous trouverez ci-joint ma convocation

*Congrès départemental FSU de Meurthe-et-Moselle
28 et 29 novembre 2019 à MAXEVILLE (INSPE)*

Modèle de demande d'autorisation spéciale d'absence
personnels hors éducation nationale
(Joindre obligatoirement la convocation)

Nom, prénom
Grade
Catégorie
Etablissement, service

A (indiquer ici la fonction de ton responsable hiérarchique)

Monsieur (Madame) le (nom du responsable hiérarchique),

Conformément au décret du 28 mai 1982 et à l'arrêté interministériel du 16 janvier 1985, j'ai l'honneur de solliciter une autorisation spéciale d'absence le jeudi 28 et le vendredi 29 novembre 2019 afin de participer en qualité de délégué au congrès départemental statutaire de la FSU de Meurthe-et-Moselle préparatoire au congrès national de la FSU

Ce congrès départemental aura lieu à Maxeville.

Veuillez agréer, Monsieur le (nom du responsable hiérarchique),...

Date
Signature

Vous trouverez ci-joint ma convocation

Congrès départemental FSU de Meurthe-et-Moselle
28 et 29 novembre 2019 à MAXEVILLE (INSPE)



Fédération Syndicale Unitaire

Section de Meurthe-et-Moselle

51 rue de Metz

54000 NANCY

09 81 81 70 61 - fsu54@fsu.fr

CONVOCAION

Nancy , le 7 novembre 2019

A

Cher(e) collègue,

Tu as été désigné(e) comme délégué(e) pour le congrès départemental de la FSU de Meurthe-et-Moselle, qui aura lieu les jeudi 28 et 29 novembre 2019 à Maxeville.

Ce congrès est préparatoire au congrès national de la FSU.

Aussi nous te demandons de prévoir dès maintenant ta participation en déposant ta demande d'autorisation d'absence auprès de ta hiérarchie.

Cordialement,

Pour le CDFD de la FSU54,

François WEY